# Règlement du Jeu Concours LUTIBOX

## **ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU**

Les Enseignes Thur Doller (ci-après dénommées « Les Enseignes Thur Doller »), situées 5 rue Gutenberg, 68700 Cernay, organisent un jeu gratuit sans obligation d'achat, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

#### **ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce jeu concours est gratuit et ouvert à toute personne majeure, résidant en France. Une seule participation par personne sur chaque support proposé (donnant lieu à une seule possibilité de gagner une Lutibox), devant être effectuée entre le **19 juillet 2025 à 10h00** et le **2 août 2025 à 12h00**.

Les gagnants seront désignés par tirage au sort et contactés individuellement en message privé ou par mail.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

## **ARTICLE 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Le jeu se déroule uniquement du 19 juillet au 2 août 2025.

La participation au jeu s'effectue en s'inscrivant soit :

- en déposant un coupon de participation dans une urne de jeu;
- sur le formulaire accessible sur le site internet à l'adresse : <a href="https://www.thurdoller-shop.fr/lutibox/">https://www.thurdoller-shop.fr/lutibox/</a>

Pour connaître tous les commerçants, artisans et prestataires locaux contribuant généreusement à ce concours, cliquez sur :

https://www.thurdoller-shop.fr/single-category/lutibox/

#### **ARTICLE 4 - DOTATIONS**

Les Enseignes Thur Doller offrent **5 000 € de lots** (articles, bons d'achat, bons de réduction...) répartis en 10 LUTIBOX provenant uniquement des commerçants, artisans et prestataires de proximité participants.

Catégories de LUTIBOX en jeu:

- 1 LUTIBOX **Diamant**, d'une valeur de **1 000 €**
- 2 LUTIBOX **Or**, d'une valeur de **700 €** chacune
- 4 LUTIBOX **Argent**, d'une valeur de **500** € chacune
- 3 LUTIBOX **Bronze**, d'une valeur de **200 €** chacune

Les dotations ne seront en aucun cas remboursables ou échangeables sous quelque forme que ce soit.

Les Enseignes Thur Doller ne pourront être tenues responsables de l'utilisation ou de la nonutilisation des lots par les gagnants.

#### ARTICLE 5 - DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Après clôture et extraction de la liste des participants, Les Enseignes Thur Doller procéderont à la désignation des 10 gagnants à l'aide d'un logiciel informatique de tirage au sort. Les gagnants seront contactés par mail ou message privé. Les LUTIBOX seront à récupérer lors de la soirée de remise officielle, le **mardi 12 Août à 19h**, à *L'embarcadère* de **Vieux-Thann**, situé au 5 rue Gutenberg, ZI, 68800 VIEUX-THANN. Si un gagnant ne peut être présent, il peut déléguer cette mission à un proche.

⚠ Toute LUTIBOX non retirée lors de cet événement sera automatiquement remise en jeu lors du prochain concours LUTIBOX.

Le contenu de chaque LUTIBOX sera à retirer ou à valoir directement chez le commerçant, artisan ou prestataire proposant le lot.

#### **ARTICLE 6 - IDENTIFICATION DES GAGNANTS**

Les participants autorisent la vérification de leur identité.

Le non-respect du présent règlement, ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, entraînera l'élimination de la participation.

### ARTICLE 7 - DYSFONCTIONNEMENT DU JEU

En aucun cas Les Enseignes Thur Doller ne seront tenues responsables d'un dysfonctionnement du réseau Internet empêchant l'accès au jeu.

Cependant, en cas de perturbation involontaire du bon déroulement du jeu, elles se réservent le droit d'interrompre, de repousser, de modifier ou d'écourter le jeu.

#### **ARTICLE 8 - MENTIONS LÉGALES / CNIL**

Les données personnelles collectées par Les Enseignes Thur Doller dans le cadre du concours sont recueillies avec votre consentement.

Elles pourront être utilisées pour contacter les gagnants ou leur transmettre des offres commerciales des partenaires.

Ces données seront conservées pendant 12 mois et traitées conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

Chaque participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant en adressant un mail à :

contact@lesenseignesthurdoller.com

#### **ARTICLE 9 - LITIGES**

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute difficulté d'application ou d'interprétation sera, à défaut d'accord amiable, soumise aux tribunaux compétents.